

Formation des bénévoles dans la vie associative

Les Francas des Vosges proposent aux bénévoles associatifs deux formations complémentaires gratuites.

Dates : Samedi 21 mars 2015 : 9h-17h

Dimanche 22 mars 2015 : 9h-17h

Lieu : Francas des Vosges - 7 Quartier de la Magdeleine - 88000 Epinal

Public : bénévoles associatifs oeuvrant dans le domaine éducatif ou socio-culturel - responsables d'associations employant des salariés

Pour les bénévoles, les frais pédagogiques et de restauration sont pris en charge dans le cadre du FRDVA (Fond Régional au Développement de la Vie Associative).

Par ailleurs, la formation est ouverte aux salariés d'associations au tarif de 50EUR/jour/participant.

Formation : La fonction employeur des responsables associatifs

Le développement des associations locales nécessite de plus en plus l'embauche de salariés. En conséquence, les dirigeants associatifs engagent leur responsabilité en endossant une fonction d'employeur qui exigent la connaissance de procédures techniques et administratives. Et pour concilier les droits et obligations du salarié avec les siens, l'employeur associatif doit apprendre à maîtriser des compétences spécifiques en matière du droit du travail ou des conventions collectives.

Objectifs de formation :

permettre aux bénévoles de comprendre et d'appliquer :

- ✓ les procédures de différents de contrats de travail et leurs obligations en terme de responsabilités civile et pénale
- ✓ les droits des employés salariés : organisation du temps de travail, horaires, congés, repos, remboursement des frais, la formation professionnelle
- ✓ la gestion des ressources humaines : évaluation du travail des salariés, le cas d'un contentieux avec un salarié, les relations avec les représentants du personnel.

Formation : Comptabilité associative

Une gestion rigoureuse de sa comptabilité est indispensable pour toute association qui veut faire vivre et surtout pérenniser son projet associatif. Aussi, la formation à la comptabilité associative proposée par les Francas des Vosges a pour but de développer les savoirs et les savoir faire en matière de gestion comptable. De sorte que les bénévoles associatifs soient en capacité de passer d'une gestion « familiale » en recettes et dépenses à une gestion comptable selon le plan comptable en débits et crédits.

Objectifs de formation :

permettre aux bénévoles d'apprendre :

- ✓ les règles et principes comptables de base
- ✓ la maîtrise d'un bilan et d'un compte de résultat
- ✓ l'utilisation d'un plan comptable général et d'un logiciel de comptabilité
- ✓ la gestion des moyens de financement associatifs

Renseignements et inscriptions :

M. LE ROUX Fabrice

Animateur départemental des Francas des Vosges

03 29 82 08 48 - 06 47 10 35 91

f.leroux@francas-vosges.org